

# PLANTES INVASIVES

## MOBILISONS-NOUS !

Pour lutter contre la propagation de ces plantes, des chantiers d'arrachage sont conduits régulièrement par les collectivités locales. Des travaux onéreux pour les contribuables qui se comptent en millions d'euros.

Les plantes exotiques sont commercialisées pour leur qualité ornementale. Mais attention certaines de ces espèces s'adaptent tellement bien à notre territoire qu'elles deviennent envahissantes.

Aujourd'hui, ces plantes invasives constituent la 2<sup>ème</sup> cause de perte de biodiversité, elles ferment et banalisent nos paysages. Elles se propagent et une fois installées il est très difficile de s'en débarrasser. Elles entravent les activités des sauniers, des agriculteurs, des pêcheurs et peuvent provoquer des allergies ...

### LA JUSSIE :



Plante aquatique sud-américaine utilisée dans les aquariums, elle est apparue en 1996 en Marais breton. 17 ans plus tard, 500 km de fossés sont colonisés malgré de nombreuses actions d'arrachage, empêchant toute vie aquatique et limitant les activités de loisir (canoë, pêche) et d'élevage. L'interdiction de sa commercialisation en 2007 est arrivée trop tard.

Résistant au sel, cet arbuste originaire d'Amérique du Nord a été planté en nombre pour ses qualités ornementales. Capable de produire des millions de graines, il a très rapidement colonisé le marais. Toujours en vente, il constitue notamment une menace forte pour l'activité des sauniers en formant un coupe-vent.

### LE BACCHARIS :



**STOP** aux plantes invasives !



Herbe de la pampa



Faux vernis du Japon

### Ayez les bons réflexes :

- Ne plantez pas d'invasives, n'en introduisez pas dans les plans d'eau.
- Renseignez-vous sur les plantes avant de les acheter.
- Détruisez, après consultation d'un spécialiste, toute plante invasive.
- N'utilisez pas de produits chimiques pour détruire les plantes ou souches.
- Privilégiez les espèces locales : elles sont adaptées à nos milieux.
- Ne jetez pas de déchets verts dans la nature.

### Il existe de nombreuses autres plantes invasives :

Faux vernis du Japon, Herbe de la pampa, Renouée asiatique, Myriophylle du Brésil, Arbre aux papillons (Buddleia), Hydrocotyle fausse-renoncule... Renseignez-vous !



Pour plus d'information, une plaquette est à votre disposition en mairie.

Un doute sur une plante ? Une invasive à détruire ? **Contactez-nous !**



Association pour le Développement du Bassin Versant de la Baie de Bourgneuf  
Impasse de la Gaudinière - 85630 Barbâtre - Tél. : 02 51 39 55 62 - contact@baie-bourgneuf.com - www.baie-bourgneuf.com

